

I.C.I. Environnement diffuse Éco-Radar

En 1992, des environnementalistes de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) constatent des lacunes dans les communications universités-entreprises. De ce constat naîtra I.C.I. Environnement, installé depuis l'automne 1998 en plein cœur du centre-ville de Montréal dans le pavillon Président-Kennedy, le nouveau pavillon des sciences de l'UQAM.

« Nos objectifs principaux, explique le directeur général, Serge Carignan, sont de favoriser le transfert de connais-

sances et de technologies dans ce domaine entre les universités du Québec et des industries privées. » La diffusion de l'information devient alors un élément clé, et le projet Éco-Radar, mis sur pied il y a trois ans, est au cœur d'une veille technologique concurrentielle.

Éco-Radar propose quatre bulletins : *Éco-technologie* traite des technologies dans les domaines des sites contaminés, des eaux usées et des déchets urbains et industriels; *Éco-Tech Référence* fournit aux

industries les références bibliographiques utilisées par les veilleurs; *Éco-Légal* informe sur les réglementations liées à l'environnement; *Éco-Affaire* fait le point sur les tendances du marché au Québec, au Canada ou à l'étranger.

Pour réaliser ces bulletins, douze veilleurs, des chercheurs universitaires désignés par I.C.I. Environnement, scrutent en permanence les informations concernant l'environnement partout dans le monde. Les bulletins sont envoyés aux entreprises clientes

sous forme imprimée ou dans Internet, où ils sont accessibles avec un code personnel. Ce service attire les industries privées engagées de près ou de loin en environnement et qui n'ont pas les moyens de se tenir au courant de l'actualité.

Éco-Radar regroupe trois partenaires: le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), le Réseau environnement et la Grappe de développement des industries de l'environnement.

NATHALIE BOËLS